

Statistiques 2018-2019

Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les
agressions à caractère sexuel (RQCALACS)

Situations d'agression à caractère sexuel

La majorité (63,9%) des femmes et des filles qui sont venues chercher du soutien dans les CALACS cette année ont été agressées avant l'âge de 18 ans. En effet, 32,6% des survivantes ont subi une agression à caractère sexuel avant l'âge de 11 ans alors que plus du quart (31,3%) ont été agressées entre 12 et 17 ans. Par ailleurs, 14,4% des femmes et des filles qui ont effectué une demande d'aide dans un CALACS ont été agressées entre 18 et 23 ans et plus de 20% ont subi une agression après l'âge de 24 ans. Plus de 90% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS connaissaient la personne qui les a agressées. En effet, plus de 20% des survivantes ont subi une agression de la part d'un-e partenaire intime, tandis que 24,7% ont été agressées par un-e membre de leur famille immédiate et 11,1% par un-e membre de leur famille élargie ou par un parent d'accueil – ce qui signifie que plus de 35% des survivantes rencontrées dans les CALACS ont vécu une situation d'inceste. Près de 26% des femmes et des filles ont été agressées par une autre personne de leur entourage. Par ailleurs, 81% des agressions subies ont eu lieu dans un domicile privé. Nous avons également pu constater que 18,7% des agressions sexuelles ont été commises dans un contexte d'intoxication volontaire ou involontaire. Dans 97% des situations recensées dans les CALACS cette année, la personne qui avait commis l'agression était de sexe masculin et dans 20% des cas, l'agresseur était mineur. D'autre part, 43,1% des femmes et des filles qui ont eu recours aux services des CALACS avaient subi deux situations d'agression ou plus. De plus, près de la moitié (49,1%) des survivantes révèlent avoir subi plus d'un épisode de la même situation d'agression.

Cheminement des survivantes

Avant d'avoir recours aux services des CALACS, 93,6% des survivantes avaient déjà dévoilé la ou les agression(s) subie(s). Parmi elles, 60,2% avaient parlé à un-e membre de la famille, 37,7% avaient parlé à un-e ami-e ou autre personne d'un groupe de confiance, 18,6% avaient parlé à un-e conjointe, tandis que 36,5 % avaient parlé à un-e professionnel-les du domaine psychosocial et 14,9% à un-e professionnel-les de la santé. Ensuite, 63,6 % des survivantes ayant dévoilé la ou les agression(s) subie(s) avaient attendu moins d'un an avant d'en parler. Toutefois, seulement le tiers des survivantes (34,6%) ont indiqué que leur premier dévoilement avait été aidant. Cette information pourrait expliquer que 36,7% des femmes et des filles ont attendu plus de 11 ans avant d'aller chercher de l'aide dans un CALACS. En effet, 11,5% des survivantes ont attendu entre 11 et 20 ans et le quart (25,2%) ont attendu plus de 21 ans. Par ailleurs, près de 39,2% des survivantes qui ont demandé du soutien au CALACS de leur région l'ont fait moins d'un an après avoir subi une ou des agression(s) à caractère sexuel, ce qui représente une légère hausse comparativement aux années précédentes. D'autre part, plus de 21,4% des survivantes rencontrées dans les CALACS cette année étaient âgées entre 12 et 17 ans, près de 31% étaient âgées entre 18 et 29 ans, près de 24,3% entre 30 et 44 ans, près de 17,2% entre 45 et 59 ans et 6,3% avaient 60 ans ou plus. Par ailleurs, plus de la moitié (64,2%) des survivantes avaient déjà entamé une démarche psychosociale et près de 16% avaient passé un examen médical en lien avec l'agression subie avant d'effectuer une demande d'aide auprès d'un CALACS. Également, plus de 39% des femmes et des filles rencontrées avaient amorcé des procédures légales au criminel et 12,5% avaient rempli une demande d'indemnisation pour les victimes d'actes criminels (IVAC).

Services d'aide directe

Les CALACS offrent du soutien aux survivantes d'agression à caractère sexuel par l'entremise de suivis individuels ou de groupe ou en les accompagnant dans diverses démarches. Les rencontres en individuel représentent 85% des heures d'intervention alors que les rencontres de groupe équivalent à 15%. Le total des heures d'intervention s'élève à plus de 20 796 heures, sans compter les 1135 accompagnements effectués pour des démarches médicales ou judiciaires ou encore pour remplir une demande IVAC. Toutes les demandes sont traitées en urgence, mais malheureusement, en raison d'un manque de ressources dans certains CALACS, quelques suivis n'ont pu être entrepris immédiatement et donc, certaines femmes ont dû attendre avant d'entamer un suivi individuel ou de groupe. En 2018-2019, les CALACS ont enregistré une augmentation des nouvelles demandes qui s'élève à 12,5%. Les demandes sont réparties de manière relativement égale dans l'année, mais on peut constater qu'un plus grand nombre d'appels a été enregistré aux mois d'avril (11,9%), mai (9,2), d'octobre (9,3%) et de novembre (9,9%). Parmi ces demandes d'aide, plusieurs provenaient de femmes mises aux marges. Nous avons répondu, cette année, à 114 survivantes immigrantes ou réfugiées, 166 femmes ou filles racisées, 82 Autochtones, Inuit ou Métisse, 191 femmes ou filles de la diversité sexuelle et 192 personnes vivant avec une limitation fonctionnelle. Il est possible que certaines survivantes rencontrées n'aient pas voulu s'identifier à l'une ou l'autre de ces catégories ou qu'elles se soient retrouvées dans plusieurs de celles-ci.

Prévention et sensibilisation

Dans le cadre des activités de prévention et de sensibilisation, les CALACS ont rencontré 41 687 élèves du secondaire. Au total, cela se traduit par 2 124 activités. Les CALACS ont aussi rejoint 2 972 étudiants-es du collégial et 4 673 étudiants-es universitaires. Avec 1 151 personnes atteintes dans le milieu de l'éducation aux adultes, 59 élèves d'écoles professionnelles et 934 membres du personnel scolaire dans les écoles du Québec, ce sont plus de 52 700 personnes du milieu de l'éducation que les CALACS ont atteintes, cette année, grâce à leurs activités de prévention et de sensibilisation. Les CALACS rejoignent également les groupes communautaires. Cette année, ce sont près de 200 ateliers de prévention et de sensibilisation, 13 kiosques et 14 autres activités de sensibilisation qui ont été réalisés, atteignant un total de 3 484 personnes du milieu communautaire. Par ailleurs, le nombre de rencontres avec des intervenants-es des milieux institutionnels, tels que les travailleurs-ses sociaux-les, le personnel médical et les services policiers et judiciaires s'élève à 156, touchant un total de 2 853 personnes. Les CALACS ont réalisé 94 activités ou kiosques de sensibilisation qui étaient ouverts au grand public, rejoignant 21 646 personnes, puis ils ont offert des ateliers de formation à près de 80 militantes impliquées dans les centres. Tous milieux confondus, les CALACS ont rejoint, au cours de la dernière année, plus de 81 595 personnes dans le cadre de leurs activités de prévention et de sensibilisation.

Mobilisation

En plus de l'aide directe et de la sensibilisation et prévention, les intervenantes des CALACS ont été très impliquées dans le volet lutte et défense de droits, notamment au moyen de la présence médiatique et sur les réseaux sociaux : 233 entrevues ont été accordées aux médias cette année, plus d'une trentaine de lettres ouvertes ont été diffusées et les pages Facebook des CALACS rejoignent plus de 15 114 personnes. Les centres se sont montrés particulièrement actifs dans leur communauté cette année en mettant en œuvre 56 activités de mobilisation et en participant à 155 activités organisées par des groupes de femmes, le mouvement d'action communautaire autonome ou d'autres groupes de défense de droit.